## ASSEMBLEE NATIONALE

27 juin 2005

CONCESSIONS D'AMÉNAGEMENT - (n° 2352)

Commission	
Gouvernement	

## **SOUS-AMENDEMENT**

N° 51 Rect.

présenté par M. Grand

-----

à l'amendement n° 12 de la commission des affaires économiques

-----

## à l'ARTICLE 2

Dans cet amendement, substituer aux mots :

« ils sont soumis »,

les mots:

« ces documents sont soumis »

## **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Sous-amendement de précision.